

Compte Rendu de la Commission Santé et Bien Etre

Jeudi 17 mars 2011 à de 17 h 30 à 19 h 30

La réunion est animée par Mme Cache et le compte rendu est rédigé par Mmes Dodens et Cache.

Le compte rendu de la rencontre du 27.1.2011 est approuvé.

Un tour de table permet aux participants de se présenter à nouveau.

Mme Cache apporte des précisions concernant les points suivants :

- Prévention en matière de santé bucco-dentaire auprès des personnes handicapées : ce sujet étant également traité en commission Soins de l'UDAPEI, M. Miconnet, Chargé de mission, nous a transmis un modèle de convention de l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire) ainsi que des devis pour de possibles formations dans les établissements (ci-joints),

Par ailleurs, elle relancera M. BUCHNER pour qu'il pense à transmettre à Bénédicte GREGOIRE, Infirmière à l'IME, le Kit de Communication créé par l'UNAPEI et l'APF.

Mme Cache fait un aparté concernant les missions :

- d'une part des CVS qui viennent d'être renouvelés et dont les objectifs institutionnels sont définis dans les documents joints,
- et d'autre part, celles de la Commission Santé et Bien-être, c'est-à-dire sur la base de la pratique des professionnels et conformément à l'attente des familles, de formuler des propositions de pistes de réflexion, d'information et d'actions concrètes à soutenir par l'Association.

L'ordre du jour de la réunion est « *Vie relationnelle, affective et sexualité de la personne handicapée* ».

Rachel MALDERA nous informe que des groupes de paroles de 10 à 12 personnes handicapées sont mis en place à l'ESAT le PARMELAN et animés par une éducatrice, Cécile EDIGNAN, soutenus par l'Association Education-Santé 74 (<http://haute-savoie.education-sante-ra.org/ind/m.asp>)

Les infirmières souhaiteraient vivement participer à ces rencontres mais regrettent de ne pouvoir le faire, faute de temps disponible.

Nous proposons à Rachel de s'adresser à Cécile afin de l'inviter à participer un temps à la prochaine réunion le 19.5.2011 et de nous présenter son expérience de groupes de paroles.

Rachel nous remet également des documents concernant des interventions de professionnels qualifiés sur le sujet de la sexualité des personnes handicapées (ci-joints). Ces documents sont à aborder bien entendu sans occulter la spécificité de la personne handicapée mentale.

Bénédicte GREGOIRE regrette qu'à l'IME aucune information n'ait lieu auprès des jeunes, la psychologue intervenant ponctuellement en cas de difficulté.

Elle insiste sur la nécessité d'organiser une information renouvelée et adaptée au niveau de chaque enfant, par exemple sur la puberté, la notion du corps, auprès de petits groupes de 2/3 jeunes mais regrette de ne pas disposer d'assez de temps pour cela.

Elle évoque son souhait d'être formée à ce type d'interventions qui pourraient aussi être mises en place par un intervenant extérieur, en présence d'une personne de l'institution qui connaisse bien les jeunes.

Mme TERRIER indique qu'elle souhaiterait participer aux groupes de paroles de Cécile EDIGNAN mais n'en a pas la disponibilité. Elle souhaiterait la mise en place d'un référent institutionnel chargé de relayer au fil du temps le discours de l'intervenant extérieur.

Christiane POLLIENS, infirmière au Complexe de la Balme de Sillingy, mentionne la liberté de paroles et de gestes des résidents qui lui semblent en général prêts à vivre une vie affective ou sexuelle ou du moins à aborder le sujet. Elle souligne l'importance du rôle des professionnels qui est d'avertir les familles et de maintenir un cadre équilibré pour le respect de chacun, y compris dans les couples et pour la vie en collectivité. Les professionnels ne veulent pas être ceux qui interdisent.

Mme QUINET, infirmière à Chosal, parle des interventions de l'Association ATOUT VIE et indique que toutes les jeunes femmes ne prennent pas de contraception. Les familles et la personne handicapée sont informées du cadre institutionnel lors de l'intégration dans l'établissement.

Reste la question de la limite de l'intervention des professionnels dans l'accompagnement à la vie intime des personnes handicapées : un positionnement clair et cohérent de l'association semble faire défaut à un cadre institutionnel qui servirait de référence aux professionnels, depuis l'IME à l'âge adulte.

Une discussion générale s'engage sur le sujet de la contraception, la grossesse, les MST, le sida, les relations amoureuses qui ont lieu avec des personnes extérieures à l'institution.

Concernant la contraception, les avis divergent chez les parents présents comme chez les professionnels, quant à une prescription hormonale systématique, qui n'est pas anodine d'un point de vue physiologique, soit à l'entrée en ESAT, soit lors de la participation à des séjours de vacances.

La position des gynécologues quant à une prescription systématique de contraception varie également en fonction du profil des personnes handicapées qu'ils reçoivent. Pour beaucoup de jeunes femmes, il s'agit d'amour platonique. A noter également que le suivi gynécologique est variable et parfois difficile à envisager pour certaines d'entre elles : pour les personnes handicapées, sous tutelle ATMP, le suivi est très satisfaisant. Pour les autres, les familles considèrent parfois qu'il n'est pas indispensable s'il n'y a pas de relations sexuelles, ce qui pose problème pour le suivi médical.

Là encore, les professionnels sollicitent un positionnement clair et cohérent de l'association sur le thème très délicat de la prescription systématique de contraception et sur la nécessité d'un suivi gynécologique régulier.

Concernant les séjours de vacances, nous proposons que Béatrix CARUEL nous informe lors de la prochaine réunion sur la question de savoir si la question de la sexualité pendant les séjours est abordée et prise en compte et comment, en ce qui concerne notamment en amont l'information du carnet de vacances.

Récapitulatif des propositions/questions de la commission Santé et Bien-être à évoquer en CA :

- Concernant la sexualité et la vie affective des personnes handicapées
 - Mise en place d'une information et sensibilisation adaptée et continue tout au long de la vie des personnes handicapées en ce qui concerne la sexualité (depuis la pré- puberté à l'IME à l'âge adulte),
 - Information des parents au travers du projet d'établissement et des projets individualisés,
 - Positionnement clair de l'Association pour sensibiliser les familles quant à la nécessité d'un suivi gynécologique systématique des jeunes filles et jeunes femmes et retour d'information au service médical de l'établissement,

- Positionnement clair de l'Association quant à la prescription systématique de contraception à l'entrée en ESAT ou lors de séjours vacances,
- Positionnement clair de l'Association semblant faire défaut à un cadre institutionnel qui servirait de référence aux professionnels, depuis l'IME à l'âge adulte, sur la question de la limite de l'intervention des professionnels dans l'accompagnement à la vie intime des personnes.
- Concernant la santé bucco-dentaire évoquée lors de la réunion du 27.1.2011 :
 - Présentation du modèle de convention de l'UFSBD et des devis concernant les formations aux professionnels,
 - Quelles sont les actions déjà mises en place dans les établissements en matière de prévention dentaire ?
 - Est-il possible de nous engager dans des actions de formation et si oui à quelle échéance ?
- Concernant les relations avec l'hôpital psychiatrique d'Annecy :
 - Est-il envisageable de s'associer à d'autres associations du secteur, par ex. Amitié et Avenir, comme préconisé en Commission Soins de l'UDAPEI, pour favoriser les contacts ?

Interventions souhaitées lors d'une prochaine réunion de la Commission :

- Béatrix Caruel, concernant les séjours de vacances,
- Cécile Edignan, concernant les groupes de paroles,
- Jacques Audouin, concernant la sexualité des personnes handicapées, suite à une participation à un congrès à Chambéry le 29.3.2011.

**Prochaine réunion prévue le jeudi 19 mai 2011, à 17 h 30,
Salle du CA – Direction Générale**